

BAZEILLES 2024



L'OUTRE-MER DANS LA LIBÉRATION

FRÉJUS, LES 31 AOÛT ET 1^{ER} SEPTEMBRE
RASSEMBLEMENT ANNUEL DES TROUPES DE MARINE



@Troupes de marine
#Bazeilles2024





SOMMAIRE

- L**es Troupes de marine
- L**a vocation outre-mer
- L**es Troupes de marine en métropole
- L**es Troupes de marine outre-mer et à l'étranger
- R**assemblement annuel des Troupes de marine
- P**rogramme du rassemblement annuel des Troupes de marine
- L**es arènes de Fréjus
- C**hronologie de la prise d'armes
- R**écits des combats
- M**odernisation et extension du musée des Troupes de marine
- B**iographie du Père de l'Arme
- L**'outre-mer dans la libération de la France



Les Troupes de marine

Les Troupes de marine sont une composante de l'armée de Terre ayant pour vocation le service outre-mer et à l'étranger. Fortes de plus de 17 000 marsouins et bigors, elles représentent aujourd'hui environ 15% de l'armée de Terre et comptent 26 régiments stationnés sur quatre continents.

Historiquement spécialistes de l'amphibie, volontaires et experts pour le service hors métropole, les Troupes de marine fournissent une capacité stratégique de la France autour du globe.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Alors que le véhicule blindé Griffon a fait ses preuves pour la première fois en opération avec le 3^e RIMa en 2021, le 3^e RPIMa est le premier régiment à percevoir le Serval en 2023 et le RICM sera le deuxième régiment à être doté du Jaguar.



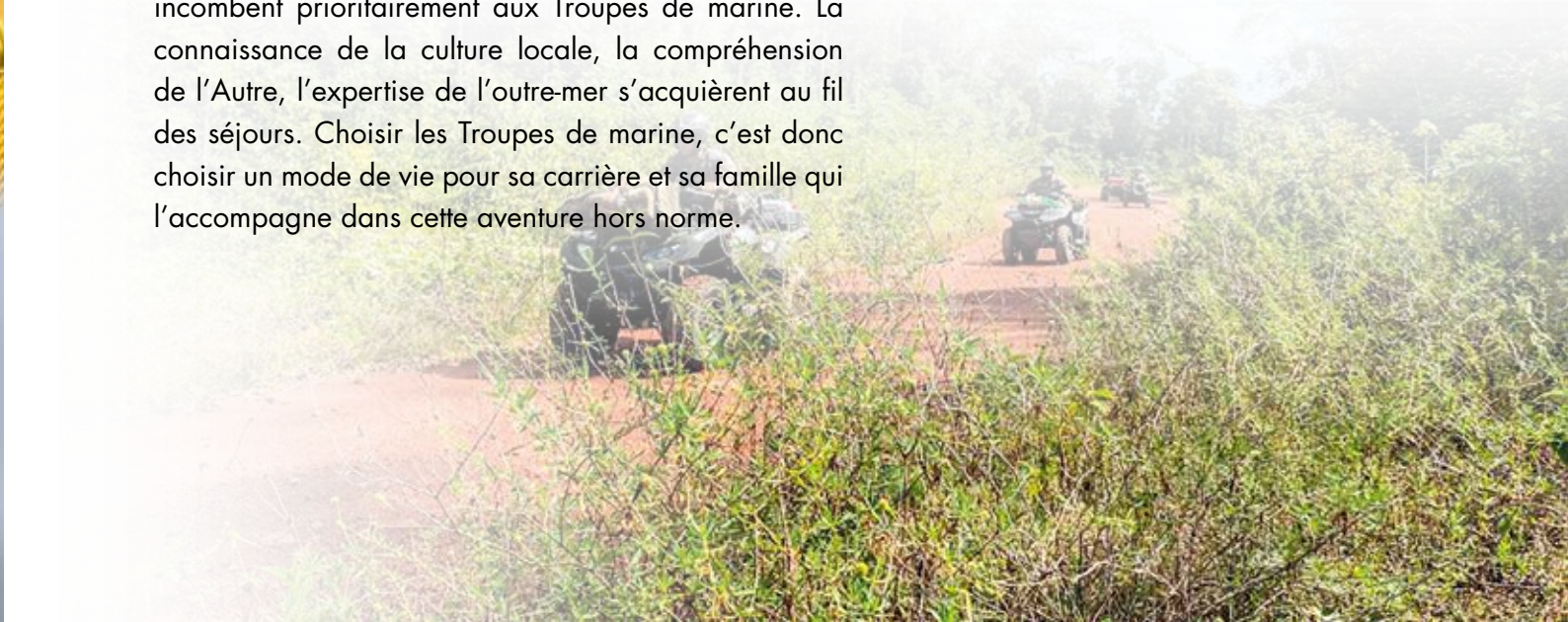


Une vocation

Depuis la loi n°67-1102 du 20 décembre 1967, le personnel des Troupes de marine a pour vocation principale le **service outre-mer**. La disponibilité opérationnelle permanente est donc l'une des vertus cardinales des TDM. Volontaires et experts pour le service hors métropole, les Troupes de marine fournissent ainsi une capacité stratégique de la France autour du globe.

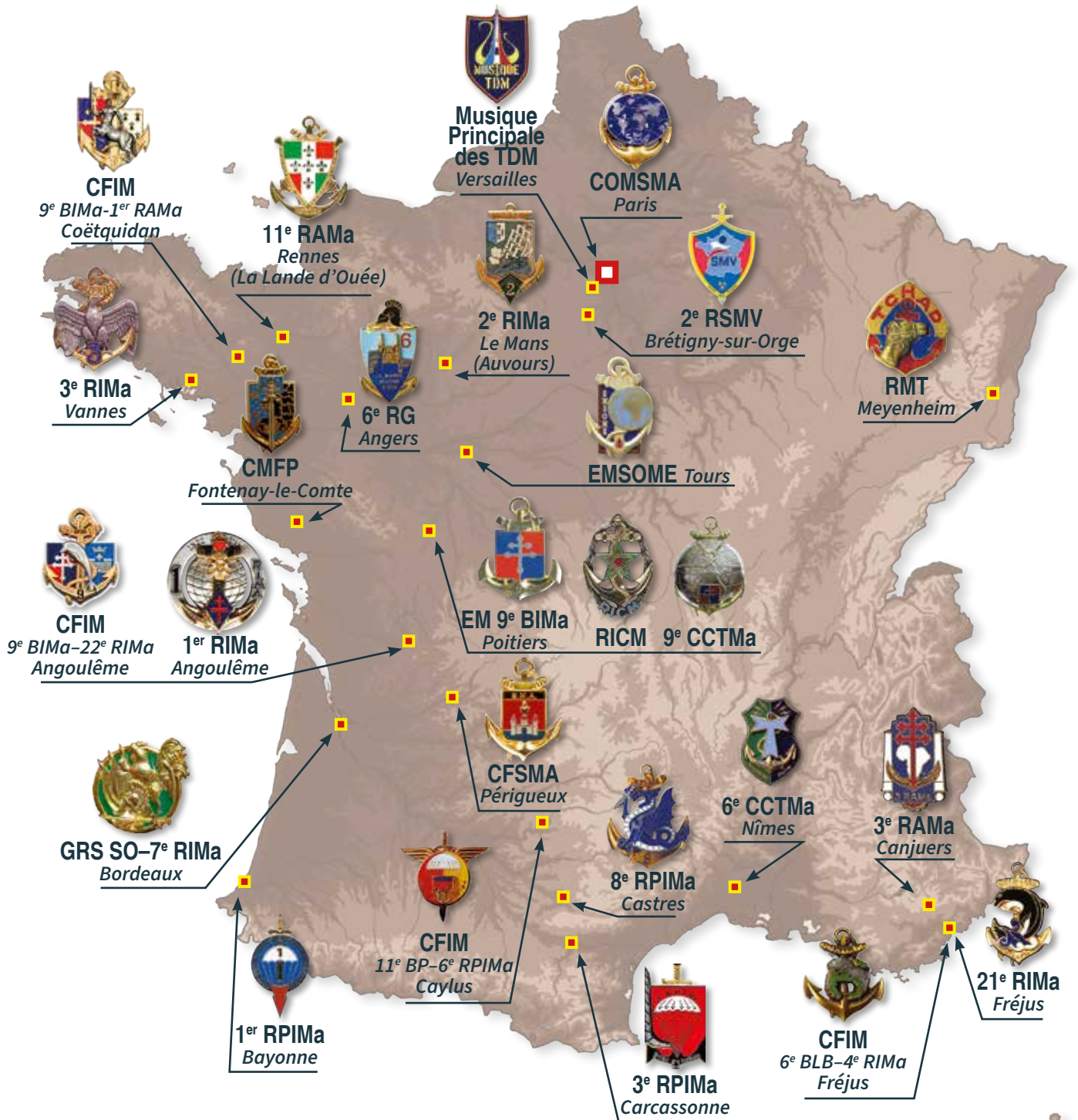
Cette expertise requiert des compétences dont l'apprentissage s'inscrit dans le temps et l'expérience. Si les missions de courte durée et les opérations extérieures sont communes à toutes les armées, les missions de longue durée (deux à trois ans) incombent prioritairement aux Troupes de marine. La connaissance de la culture locale, la compréhension de l'Autre, l'expertise de l'outre-mer s'acquièrent au fil des séjours. Choisir les Troupes de marine, c'est donc choisir un mode de vie pour sa carrière et sa famille qui l'accompagne dans cette aventure hors norme.

L'outre-mer et l'étranger est un espace particulier où l'exercice de la souveraineté française et la défense des intérêts, des ressortissants et du rayonnement de la France constituent les principales missions. C'est aussi un dispositif clé pour la préparation opérationnelle en conditions proches de celles rencontrées sur les différents théâtres d'opérations.





Les Troupes de marine EN MÉTROPOLE



CFIM : centre de formation initiale des militaires du rang
CMFP : centre militaire de formation professionnelle
COMSMA : commandement du Service militaire adapté
CFSMA : détachement du Service militaire adapté
EM 9^e BIMA : état major de la 9^e brigade d'infanterie de marine
EMSOME : état-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger
GRS SO : groupement recrutement et sélection Sud-Ouest
RAMa : régiment d'artillerie de marine

RG : régiment du génie
RICM : régiment d'infanterie chars de marine
RIMA : régiment d'infanterie de marine
RMT : régiment de marche du Tchad
RPIMa : régiment de parachutistes d'infanterie de marine
RSMV : régiment du service militaire volontaire
TDM : Troupes de marine



Les Troupes de marine OUTRE-MER





Rassemblement annuel

Les 31 août et 1^{er} septembre, les Troupes de marine commémorent les combats de Bazeilles à l'occasion de leur rassemblement annuel à Fréjus. Ce rendez-vous célèbre l'héroïsme et l'abnégation des marsouins et bigors de la division bleue face aux Bavarois pendant la bataille de Sedan en 1870.

Cette commémoration se déroule chaque année, depuis 1986, à Fréjus, garnison de tradition des Troupes de marine. La ville reste avant tout un lieu de retrouvailles placées sous le signe de la solennité et de la fraternité d'arme, symbole de la cohésion des Troupes de marine.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 1915, à l'initiative du général Gallieni alors gouverneur militaire de Paris, Fréjus devient le centre de transit des troupes indigènes coloniales (CTIC), destiné à faciliter l'acclimatement des tirailleurs aux rigueurs de la guerre en Europe. Des dizaines de milliers de tirailleurs en provenance d'Afrique, d'Indochine et de Madagascar sont ainsi passés par Fréjus durant une période d'environ 50 ans. Il reste sur place de nombreuses traces de leur passage : mosquée soudanaise, pagode annamite, nécropole notamment. Ont été successivement implantés le CTIC, l'École des officiers indigènes (1925), l'École de formation des officiers du régime transitoire des troupes d'outre-mer (EFORTOM 1956-1965), puis deux centres d'instruction avec la présence des 7^e et 4^e RIMa. Au milieu d'innombrables témoignages du passé colonial, dont le Mémorial des guerres en Indochine et le monument à la gloire de l'Armée noire, la présence du 21^e RIMa et du musée (dont les collections recèlent des objets et des documents d'une valeur inestimable) ancrent définitivement l'Arme à Fréjus.





30 août	5	59
31 août	11	00
1 ^{er} sept.	7	01
2 sept.	7	01

30 août	5	59
31 août	11	00
1 ^{er} sept.	10	15
2 sept.	7	01
3 sept.	7	01

Programme

31 août ○

11 h 00 : cérémonie militaire au mémorial des guerres en Indochine.

15 h 30 : cérémonie militaire au mémorial de l'Armée Noire.

Arènes de Fréjus :

18 h 15 : démonstration de sauts de parachutistes militaires.

18 h 40 : allocution de Monsieur le maire de Fréjus.

18 h 50 : concert dynamique de la musique des Troupes de marine.

19 h 30 : allocution du Père de l'Arme.

21 h 00 : début de la prise d'armes.

Au 21^e RIMa :

23 h 30 : pot du marsouin (réservé au seul personnel militaire - active, réserve ou ancien).

1^{er} septembre ○

10 h 15 : cérémonie religieuse à la cathédrale de Fréjus.

11 h 30 : hommage à la crypte au musée des Troupes de marine (réservé aux officiers généraux).

12 h 00 : Repas de la famille coloniale au 21^e RIMa.





Les arènes de Fréjus

Jeudi 31 août, sous la direction du général Paul GÈZE, commandant l'école militaire de spécialisation de l'outre-mer et l'étranger (EMSOME) et père de l'Arme, les Troupes de marine commémoreront les combats de Bazeilles à l'occasion de leur rassemblement annuel à Fréjus. Une cérémonie militaire, précédée d'un concert de la musique des Troupes de marine, se tiendra dans les arènes et sera placée sous le thème de l'outre-mer dans la Libération de la France.

La cérémonie accueillera 22 emblèmes (dont deux représentant les unités TDM stationnées outre-mer et à l'étranger) et quatre fanions des Troupes de marine. Elle sera composée d'une phase préliminaire avec l'entrée des emblèmes, une phase solennelle avec la revue des troupes et une phase thématique, sur l'outre-mer dans la Libération de la France.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le 18 juin 1940, dans son discours prononcé à la radio de Londres, le général de Gaulle annonce l'entrée de l'empire dans la guerre. L'importance de l'outre-mer dans la libération de la France et la victoire de nos armées en 1945 est considérable.

Les premiers ralliements sont ceux de possessions lointaines, les nouvelles Hébrides, les comptoirs de l'Inde et la Nouvelle-Calédonie, bientôt suivi par l'Afrique équatoriale française. Outre une assise territoriale pour la France libre, ces territoires vont fournir un apport économique important et une masse de troupe conséquente.

En juillet 1943, la France libre compte 50 000 hommes dont 33 000 sont des ressortissants d'Outre-Mer.

Au fil des ralliements, l'ensemble de l'empire, excepté l'Indochine, s'engage dans le combat, avec 113 000 hommes d'Afrique, des Antilles et de Madagascar, ainsi que 116 000 hommes et femmes d'Afrique du Nord. 20 000 évadés de France viennent compléter les formations.

L'importante contribution de l'empire à la victoire de la France amène un sentiment de profonde reconnaissance envers les colonies. Et M. Gaston Monnerville, homme d'Etat français, l'exprimait ainsi : « *Sans son empire, la France ne serait qu'un pays libéré. Grâce à son empire la France est un pays vainqueur* ».





Récit des combats

« 1870, la France est en guerre. Pour la première fois de leur histoire, marsouins et bigors sont groupés dans une même division, la Division de marine. Surnommée la division bleue, elle est commandée par le général de Vassoigne.

Le 31 août, la Division de marine reçoit l'ordre de reprendre le village de Bazeilles, dont l'ennemi vient de s'emparer. La 2^e brigade du général Martin des Pallières, formée des 2^e et 3^e régiments d'infanterie de marine et de trois batteries du 1^{er} régiment d'artillerie de la marine, lance son attaque et mène un combat acharné dans le village. Elle est bientôt soutenue par la 1^{ère} brigade, commandée par le général Reboul et composée des 1^{er} et 4^e régiments d'infanterie de marine. À la tombée de la nuit, Bazeilles est entièrement repris.

Dès l'aube du 1^{er} septembre, le 4^e corps d'armée bavarois contre-attaque, appuyé par une puissante artillerie. Commence alors une lutte farouche, maison par maison, rue par rue. Se battant à un contre dix, éprouvés par la chaleur et la soif, la gorge brûlée par la fumée des incendies, écrasés sous les obus, les marsouins vont à deux reprises chasser l'ennemi du village. Tous témoignent de la même ardeur, du même mépris de la mort. Mais vers 16 h, les munitions manquent et les défenseurs sont submergés par le flot ennemi. Quelques officiers et une trentaine de soldats, dont la plupart sont blessés, se retranchent alors dans une auberge, la maison Bourgerie.

Pendant quatre heures, ils arrêtent la marche des assaillants et ne succombent qu'à bout de munitions.

Telle est la glorieuse épopée de la division bleue, qui lutta jusqu'à la dernière cartouche et compta, au cours de ces deux tragiques journées, 2 600 tués dans ses rangs. Quarante Bazeillais trouvèrent également la mort au cours des combats.»


La division qui comptait environ 9 000 hommes a perdu dans les combats de Bazeilles 2 655 tués, blessés ou disparus dont 100 officiers (35 tués), 213 sous-officiers, 275 caporaux et 2 067 marsouins et bigors, soit environ 30% de l'effectif tandis que les pertes de l'ensemble de la garnison de Sedan (80 à 100 000 hommes) étaient inférieures à 15%. Les Bavarois ont eu 4 088 hommes hors de combat, soit la moitié des pertes totales allemandes pour cette bataille. La division bleue ne représentait qu'environ 10% des troupes françaises face aux 250 000 Prussiens, Bavarois et Saxons du général prussien Moltke qui attaquaient Sedan.



Les dernières cartouches, d'Alphonse de Neuville, 1873.

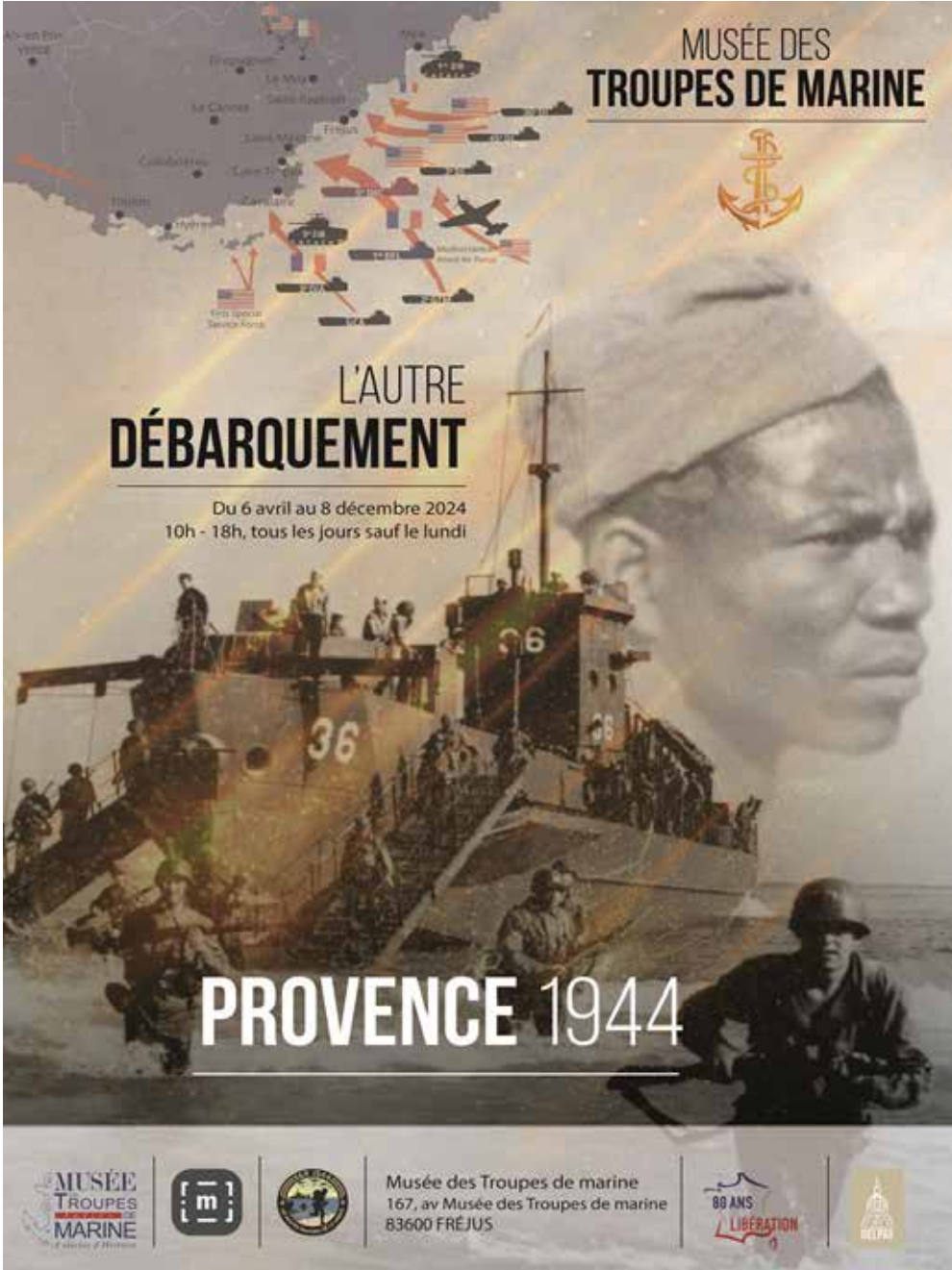


Le musée des Troupes de marine

 util essentiel de cohésion et de rayonnement, le musée des Troupes de marine, situé à Fréjus, a été inauguré en 1981 et a obtenu le label « musée de France » en 2006. Il présente plus de 30 000 objets, dont certains sont de véritables bijoux, et accueille chaque année environ 20 000 visiteurs.

Le musée a connu un projet de rénovation et d'extension dont les nouveaux bâtiments ont été inaugurés au cours de l'été 2022 à l'occasion des 400 ans de l'Arme. Une exposition permanente y retrace l'histoire des Troupes de marine et une exposition temporaire est consacrée à la Libération de la France depuis l'outre-mer.

Le financement des travaux a été assuré par l'armée de Terre, les collectivités territoriales, de grands mécènes, la famille et amis des Troupes de marine.



MUSÉE DES TROUPES DE MARINE

L'AUTRE DÉBARQUEMENT

Du 6 avril au 8 décembre 2024
10h - 18h, tous les jours sauf le lundi

PROVENCE 1944

MUSÉE TROUPES DE MARINE
167, av Musée des Troupes de marine
83600 FRÉJUS

80 ANS LIBÉRATION



Général Paul Gèze

Père de l'Arme des Troupes de marine

Né le 17 janvier 1968 à Tarbes, le général Paul Gèze est entré à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr en 1988, promotion *Général Delestraint* (1988-1991) et choisit en sortie d'école l'arme des Troupes de marine spécialité "infanterie".



Il sert successivement au 2e RIMa à Auvours, au 2ème RPIMa à la Réunion et au 21ème RIMa à Fréjus où il commande la compagnie d'éclairage et d'appui de 1998 à 2000.

Au cours de ces années, il servira en opération dans la Corne de l'Afrique (ORYX 1992), à Sarajevo fin 1993 au sein de la FORPRONU, au Tchad en 1997 (EPERVIER) et à nouveau en Bosnie, en 2003, au sein de l'état-major de la SFOR.

Breveté de l'école de guerre (2004-2005), il sert au Centre de Planification et de Conduite des Opérations (CPCO) comme chef de la cellule de crise Afghanistan au sein du J3 monde.

En 2007, il rejoint le RIMaP-NC, en Nouvelle-Calédonie, où il commande le bureau opérations instruction.

En 2009, il rejoint le bureau emploi de l'EMAT, il est nommé colonel en juillet 2010.

En juillet 2012, il prend le commandement du 21e RIMa.

Engagé avec son régiment au Tchad au sein de l'opération EPERVIER en septembre 2012, il commande l'entrée en

premier au Mali dans le cadre de l'opération SERVAL. A la tête du Groupement tactique interarmes n°1, il reprend la ville

de Tombouctou.

A l'issue de son temps de commandement, il retrouve le CPCO et conduit les opérations en Syrie et en Irak.

En 2016, il est affecté à la DRHAT comme chef du bureau condition du personnel environnement humain.

Il est désigné en juillet 2019 pour occuper à Dakar le poste de chef d'état-major des éléments français au Sénégal (EFS).

En 2021, il devient colonel adjoint du général commandant l'Etat-Major Spécialisé pour l'Outre-Mer et l'Etranger, à Paris puis occupe, en 2023, les fonctions de chef d'état-major de la DRHAT.

Enfin, le 1er août 2024, il est nommé dans la 1re section des officiers généraux au grade de général de brigade et prend le commandement de l'Ecole Militaire de spécialisation de l'Outre-Mer et de l'Etranger, à Tours.

Il est officier dans l'ordre de la Légion d'honneur, détenteur de la croix de la Valeur militaire avec 2 citations et 1re classe d'honneur de la Légion Etrangère.

Le général Gèze est marié et père de 8 enfants.



Contact presse :

Chef de bataillon Benoit BODART

Chef de la division rayonnement
des Troupes de marine

Port. : 06 60 38 03 51

benoit.bodart@intradef.gouv.fr